



Objectifs pédagogiques

Être capable de posséder et de conduire une ruche et un atelier de production apicole.

A l'issue de la formation, le stagiaire sera apte à :

- Identifier et gérer les principales maladies de l'abeille,
- Mettre en place les différentes méthodes prophylactiques,
- Maintenir son cheptel,
- Diviser ses colonies,
- Renouveler ses reines.

Public

Exploitants agricoles, ouvriers agricoles, agents des collectivités, espaces-verts, golfs ...

Pré-requis

aucun

Plan de formation

- Réglementation encadrant les activités apicoles
- Ordre des hyménoptères
- Les matériels et tenues nécessaire au rucher
- Les différentes productions apicoles
- Les différents modèles de ruches
- Les différentes conduites de colonies
- Les documents à tenir
- La réglementation encadrant les pathologies apicoles
- Les notions de microbiologie (bactérie, virus et autres micro-organismes)
- Les moyens de lutte conventionnels, biologiques et alternatifs
- La chaîne de contrôle vétérinaire
- Présentation d'un schéma de gestion des ruches
- Le calendrier d'élevage
- Les différentes méthodes de division des colonies
- Présentation d'un cheptel adapté à son exploitation
- Colonie souche, d'une ruche élèveuse
- Les différentes races d'abeilles
- Les différents matériels pour réaliser un élevage de qualité

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en œuvre

Méthodes pédagogiques

les méthodes pédagogiques utilisées sont variées : magistrale, interrogative et active. La formation est participative. Les apports sont théoriques et pratiques. Des diaporamas illustrent la formation. Une partie de la formation se fera sur un site apicole. Un document de synthèse est donné à chaque stagiaire en fin de stage.

Moyens d'encadrement

Gilles Broyer, responsable de la filière apicole au CFPPA de Hyères

Organisation et fonctionnement de la formation

Durée : 3 jours, soit 21h

Rythme : formation en continue

Mode d'organisation pédagogique : extra entreprise

Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

Suivi de l'exécution

Feuilles de présence signées des stagiaires et du formateur par demi-journée et attestation d'assiduité individuelle.

Appréciation des résultats

L'évaluation des connaissances du stagiaire est faite en amont et par un test d'auto positionnement.

L'évaluation des acquis pendant la formation se fait par des tours de table réguliers et un Q.C.M. à la fin de la formation.

L'évaluation de la satisfaction est réalisée en fin de stage afin d'obtenir un premier niveau d'appréciation sur le contenu, les conditions et le déroulement de la formation.

Deux évaluations « à froid » sont réalisées sur les impacts de la formation sur l'entreprise.

Une est à destination du stagiaire et l'autre du commanditaire de la formation.